

# REVUE *Camerounaise* de l'ARBITRAGE

Trimestrielle destinée aux juristes et au monde des affaires

## SOMMAIRE

### I DOCTRINE

Pages

*L'exécution forcée contre les personnes morales de droit public dans l'espace OH AD A*

3 - 12

*Par Gaston KENFACK DOUAJNI*

### II JURISPRUDENCE

1) *Ordonnance de référé n° 12/ORD du 11 septembre 2000 du Président du Tribunal de Première Instance de Dschang : TONYE Dieudonné c/ Université de Dschang: saisie-attribution des comptes bancaires de l'Université de Dschang - Personne morale de droit public - Immunité d'exécution - oui - annulation et mainlevée de la saisie - oui.*

13

2) *Ordonnance sur requête n° 0339 du 13 novembre 1998 du juge des requêtes de Doua'a : Société de Fournitures Industrielles du Cameroun (SFIC) c/ Office National des Ports du Cameroun (ONPC). Requête en mainlevée d'une saisie - personne morale de droit public - Immunité d'exécution - oui - mainlevée de la saisie.*

14

3) *Arbitral Award - African Petroleum Consultants (APC) v/Société Nationale de Raffinage (SONARA) : 17th of april 2002.*

15- 18

4) *Motion EXPARTE: New York Convention for the recognition and enforcement of foreign (awards - application in Cameroon - yes - Exequatur - yes.*

19-20

5) *Cour de Cassation de France : Société Creighton Limited c/ Etat du Qatar : arrêt du 6 juillet 2000. Convention d'arbitrage conclue par l'Etat - Renonciation à son Immunité d'exécution - oui*

21

6) *Paris, 1ère Ch. A : République du Cameroun et Ambassade du Cameroun à Paris c/ Société WIN SLOW BANK and TRUST; Renonciation par un Etat à son immunité d'exécution - nécessité pour le juge de vérifier la portée de ladite renonciation - oui.*

22

*Insaisissabilité des comptes bancaires permettant à une ambassade de poursuivre sa mission de service public - oui - application de la Convention de Vienne du 18 avril 1961 sur les relations diplomatiques - oui*

23-25

### III INFORMATIONS

*: Séminaires et Conférences*

26-27

1) *Activités de la Chambre de Commerce Internationale.*

28

2) *Centre d'Arbitrage et de Médiation de l'OMPI.*

28

3) *Colloque de l'Institut pour l'Arbitrage International.*

29-31

4) *Congrès pour Commémorer le 75ème anniversaire d'UNIDROIT.*

N° 18 Juillet - Août - septembre 2002